

USAGE INTENSIONNEL DU SUBSTANTIF ET ARTICLE ZERO

Yasuko OHARA-FUJITA

INTRODUCTION

Dans le cadre de la grammaire traditionnelle, on parle d'“omission de l'article” lorsqu'un substantif n'est précédé d'aucun signe explicite qui marque le genre et le nombre du substantif. Et on se contente de faire une liste incomplète de distributions de cette absence d'article sans tenter d'éclairer systématiquement la raison de cette “omission”.

En renversant radicalement cette interprétation traditionnelle, Gustave Guillaume a été le premier à reconnaître la présence d'un signe possédant une fonction cohérente au milieu du système des articles, signe qu'il a nommé “article zéro”. (GUILLAUME)

Cette perspective de G. Guillaume a été examinée par B. Pottier et N. Furukawa respectivement du point de vue sémantique et du point de vue syntaxique. (FURUKAWA) (POTTIER)

Néanmoins, ces trois études comportent des problèmes théoriques que nous allons voir dans la première partie du présent article.

De plus elles ne laissent pas d'ignorer une approche pragmatique du problème de l'article zéro. Si on l'envisage du point de vue de l'usage du substantif, une nouvelle problématique s'établira: quel usage du substantif indique l'article zéro ou l'absence de l'article?

Eu égard à ce point crucial, notre exposé vise à éclaircir le rôle de l'article zéro indiquant un usage spécifique du substantif.

Pour cela, nous montrons divers procédés d'emploi de l'article zéro dans les énoncés du français contemporain.

1. Problème de l'article zéro traités par des linguistes

1-1. Théorie de l'article zéro avancée par Gustave Guillaume

Gustave Guillaume a élaboré une théorie de "psycho-mécanisme" du système des articles français qui se composerait des trois tensions suivantes: tension 1 représentée par l'article indéfini "un", tension 2 symbolisée par l'article défini "le" et tension 3, par l'article zéro. La tension 1 serait un mouvement de la pensée s'orientant à partir de l'universel en direction du singulier. La tension 2 indiquerait le mouvement par lequel la pensée se propagerait du singulier à l'universel, et la troisième tension celui qui s'orienterait de l'abstrait au concret.

En ce qui concerne sa théorie de l'article zéro, l'auteur définit la fonction de ce morphème en termes d'"abstrait" et de "concret", comme nous venons de le voir. Mais aucune définition n'est donnée à propos de ces deux notions "abstrait" et "concret". En effet, elles ne se définissent pas comme notions opératoires. Gustave Guillaume a donc élaboré la définition de cet article sur la base des notions indéfinissables; c'est pourquoi nous ne pouvons accepter sa théorie de l'article zéro.

1-2. Deux interprétations pour l'"absence d'article"

B. Pottier soutient une interprétation différente de celle de G. Guillaume: l'absence d'article. (POTTIER)

D'après lui, cette interprétation serait confirmée par le fait suivant: "la substance" du substantif précédé d'aucun article ne serait pas "délimitée", alors que celle du substantif précédé d'un article serait "délimitée". Son interprétation est donc fondée sur la présupposition que tous les articles servent à "délimiter la substance" du substantif.

Or afin que la substance soit délimitée, le substantif devrait renvoyer à l'extension du concept, car le substantif "reçoit, selon lui, une extension au moyen de l'article". Cependant le substantif n'est

pas susceptible de renvoyer uniquement à l'extension, mais également à la compréhension; l'article indique donc, comme R. Martin l'a mis en évidence, un des deux renvois (MARTIN). Par conséquent, l'article ne s'emploie pas uniquement pour renvoyer à l'extension, autrement dit pour "délimiter la substance du substantif". Le critère de B. Pottier ne semble donc pas suffisamment pertinent pour identifier l'article ne s'emploie pas uniquement pour renvoyer à l'extension, autrement dit pour "délimiter la substance du substantif". Le critère de B. Pottier ne semble donc pas suffisamment pertinent pour identifier l'article.

N. Furukawa de son côté soutient la même interprétation, en se fondant sur le concept de "décatégorisation" du substantif; il vaudrait mieux parler, selon lui, d'absence d'article que d'article zéro, car les substantifs montreraient dans ce cas un caractère syntaxique peu substantival. (FURUKAWA)

Voici la distribution de l'absence d'article examinée par cet auteur:

1. substantif+de+substantif (ex.: couronne de roi)
2. préposition+substantif (ex.: avec courage)
3. Le type *avoir faim* (ex.: J'ai très faim)
4. Le substantif en position d'attribut (ex.: elle est très femme)
5. Le substantif en position de sujet (ex.: Mais usage a été synonyme de fantaisie ou d'arbitraire)

Cependant ses arguments comportent des problèmes. Pour les deux premiers cas, il considère que "roi" et "courage" sont décatégorisés, car ces syntagmes signifieraient, selon lui, "couronne royale" et "courageusement". Mais ce ne sont pas "roi" ni "courage" mais "de roi" et "avec courage" qui ne fonctionnent pas comme substantif; le substantif garde toujours son caractère substantival.

Quant à la locution verbale (type 3) et l'attribut (type 4) modifiés par l'adverbe "très", on peut donner des contre-exemples dans lesquels les substantifs qualifiés par des adjectifs épithètes fonctionnent comme

substantif.

(type 3)

- “ Nerval conte l’histoire d’une main maléficiée qui, séparée de son corps, court le monde pour y faire *oeuvre* singulière.” (*Vie*, p. 128)
- “ Ce salut à la mort a grande *allure*.” (3) (*Inter.*, p. 30)
- “ C’est te faire grande *confiance*.” (4) (*Ond.*, p. 74)

(type 4)

- “ l’espace de l’art est *matière* plastique et changeante.” (*Vie*, p. 26)
- “ Tu seras *étoile* morte pendant dix minutes.” (*Inter.*, p. 78)
- “ Vous êtes même, en l’espèce, assez bon *psychologue*.” (*Knock*, p. 141)

Le dernier argument concernant le substantif en position de sujet n’est pas non plus puissant. Il dit que les substantifs “ sans article ” en position de sujet ne seraient concevables que dans une métalangue, dans des phrases passives avec des locutions verbales du type “ rendre justice ” ou dans un contexte négatif du type “ jamais + sujet ”. Mais l’on ne peut rendre compte des exemples suivants en utilisant son propre argument :

- “ —Alors j’ai devant moi le fiancé d’Isabelle.
—*Fiancé* est trop dire.” (*Inter.*, p. 166)
- “ Il existe entre la main et l’outil une familiarité humaine. Leur accord est fait d’échanges très subtils et que ne définit pas l’habitude. Ils laissent apercevoir que, si la main se prête à l’outil, si elle a besoin de ce prolongement d’elle-même dans la matière, l’outil est ce que la main le fait. *Outil* n’est pas mécanique.” (*Vie*, p. 62)

Nous ne pouvons donc pas constater que tous les substantifs qui ne sont pas précédés d’un article explicite sont décatégorisés et ne sont plus substantifs.

D’ailleurs l’argument de la décatégorisation n’est pas fondé sur un critère syntaxique cohérent (adjectivation, par exemple) et ne permet donc pas d’identifier le substantif c’est-à-dire de distinguer le substantif du substantif décatégorisé.

Par conséquent l'argument de la décatégorisation de N. Furukawa n'est pas pertinent pour expliquer l'absence de l'article.

Considérons à présent la possibilité de l'interprétation pour l'article zéro. Si le substantif sans article explicite n'est pas décatégorisé et fonctionne comme substantif, est-il alors précédé d'un article? Pour répondre à cette question, il faudrait d'abord s'entendre sur ce que c'est qu'un article.

Quelle condition un signe doit-il remplir pour être identifié comme article? Quant à l'article explicite, son identité consiste, semble-t-il, à indiquer l'usage du substantif; le substantif, représentant un concept tout entier, ne renvoie dans le discours qu'à un des aspects du concept, et l'article indique lequel des aspects est en question. En conséquence, si l'absence des articles explicites fournit une indication de la même nature, on devra considérer ce signe zéro comme un article.

En supposant donc que le substantif qui n'est pas précédé d'un article explicite soit précédé de l'article zéro, nous allons voir dans les parties qui suivent si l'usage du substantif précédé de cet article montre une régularité.

2. Principe de l'emploi de l'article zéro

2-1. Idée de départ sur l'emploi de l'article zéro

Afin de connaître la différence d'emploi entre l'article zéro et les articles défini "le" ou indéfini "un", comparons tout d'abord l'usage du premier avec celui des deux autres.

Regardons les énoncés suivants

- 1) Je suis étudiant.
- 2) Je suis un (l') étudiant.

A une question telle que "Qui êtes-vous?", on peut répondre normalement avec le second énoncé, mais non avec le premier.

De façon analogue, si l'on pose la question "Qui est donc Madame Wiart?", nous ne pouvons pas employer l'article zéro mais des articles explicites dans la réponse: "C'est une (l')archéologue."

Pourquoi l'utilisation de l'article zéro est-elle généralement interdite dans ces occurrences? Nous allons procéder à l'examen de l'article zéro qui donnera la réponse à cette question.

2-2. Compréhension et extension

Précisons d'abord quelques-unes des notions qui nous paraissent indispensables à l'analyse de l'emploi de l'article zéro.

Un concept est susceptible d'être envisagé sous les deux aspects: de l'extension et de la compréhension. Au moment de l'énonciation, le locuteur saisit un concept sous l'un des deux aspects.

A l'instar de Robert Martin, nous définissons chacun de ces termes comme suit:

“L'extension d'un concept (ou d'un signifié) est l'ensemble des objets auxquels ce concept s'applique: ainsi l'extension de *disque* est la classe des objets dont on peut dire qu'ils sont des “disques”. L'extension s'oppose à l'*intension* (ou compréhension). L'intension de *disque* se définit comme l'ensemble des propriétés qui font qu'on peut dire d'un objet qu'il est ou non un disque.” (MARTIN)

2-3. Référence

Abordons ensuite la notion de “référence”. Voici la définition proposée par le *dictionnaire de linguistique*:

“fonction par laquelle un signe linguistique renvoie à un objet du monde extralinguistique, réel ou imaginaire.” (DUBOIS)

Une telle définition ne va pas sans difficulté, car non seulement un signe unique mais aussi un syntagme peuvent avoir une telle fonction. Point important, d'autant plus qu'un concept peut être aussi bien représenté par un syntagme que par un signe unique. D'où notre définition: la référence est la fonction par laquelle un signe ou un syntagme linguistique renvoie à un ou des objets du monde extralinguistique, réels ou imaginaires.

Lorsque la référence s'exerce entre un signe ou un syntagme et un

ou des objets, ceux-là sont dits employés extensionnellement. Chaque objet référé, appelé "réfèrent" est un élément constitutif de l'extensité⁽¹⁾, "ensemble des objets auxquels momentanément le discours réfère (MARTIN)".

Pour préciser notre définition de la référence, notons que sa présence ou son absence ne dépendent pas de celles des objets du monde extra-linguistique. Citons le même dictionnaire:

"l'existence d'un rapport entre le signe et la réalité extra-linguistique ne doit pas être confondue avec l'existence même du réfèrent." (DUBOIS)

2-4. Usage du substantif

Un substantif représente un concept susceptible d'être envisagé ou bien sous l'aspect extensionnel ou bien sous l'aspect intensionnel. Il permet donc deux modes d'utilisation, l'un d'usage extensionnel et l'autre d'usage intensionnel; le locuteur choisira l'un des deux dans le discours. D'une part lorsqu'un substantif est employé extensionnellement, il renvoie à l'extensité, ensemble de référents; dans ce cas, il est en usage extensionnel autrement dit, référentiel. D'autre part quand il est utilisé intensionnellement, il ne renvoie pas à un objet mais à l'ensemble des propriétés appartenant à un concept. Cet usage du substantif est intensionnel, c'est-à-dire non référentiel.

La particularité du substantif est de pouvoir être utilisé extensionnellement, ce que ne font ni verbe ni adjectif. Robert Martin le suggère dans le même article:

"Qu'il soit artificiel ou naturel, le langage retient en lui des éléments qui en permettent l'articulation sur autre chose que lui-même. Ces éléments ce sont les arguments⁽²⁾, ... Dans la forme $F(Px)$, X représente l'argument, l'objet du monde auquel le discours s'applique.

Le substantif a pour particularité de porter en lui l'argument que toute proposition requiert. Les substantifs saturent les places vides du prédicat verbal." (MARTIN)

On peut présumer donc que l'opposition conceptuelle est extrêmement faible entre le substantif employé intensionnellement, support des propriétés d'un concept et l'adjectif, destiné à représenter, par définition, la notion de qualité.

Les deux phrases interrogatives que nous venons de voir plus haut (2-1): " Qui êtes-vous?" et " Qui est donc Madame Wiart?" ont pour particularité de ne pas entraîner normalement une réponse avec un substantif renvoyant aux propriétés mais un substantif référant à un objet:

"Je suis l'(un) étudiant."
 "C'est une(l') archéologue."

Les substantifs utilisés extensionnellement peuvent donc être précédés des articles explicites " le " ou " un ", mais non de l'article zéro.

Les autres articles explicites (les, des, du), eux aussi, peuvent précéder le substantif en usage référentiel:

"Nous sommes les étudiants."
 "Ce sont des hôtesse de l'air."
 "J'ai acheté de la viande."

Quant au substantif précédé de l'article zéro, il renvoie aux propriétés du concept sans se référer à un objet:

"Je suis étudiant."

Mais dès que l'on emploie un article explicite " le ", par exemple, le discours se réfère à un étudiant particulier.

Les auteurs de la *Grammaire Larousse du français contemporain* signalent l'alternance " qui/que " dans le cas de l'interrogation portant sur un attribut:

“si l’interrogation porte exclusivement sur la qualification, le pronom est QUE (...), lequel s’oppose alors au QUI d’identification...:

Que diable es-tu? (STENDHAL.)

Ce n’est plus: “Que sommes-nous?” qu’il faut dire; c’est: “Qui sommes-nous?” (VILLIERS DE L’ISLE-ADAME.)” (CHEVALIER)

Cette observation consolide, semble-t-il, notre hypothèse sur la différence d’emploi entre l’article zéro et l’article explicite: le pronom “que ” s’emploie généralement lorsque l’on attend comme réponse un substantif renvoyant aux propriétés d’un concept (“ Qu’êtes-vous?” —“ Je suis pianiste.”), ce qui n’est pas le cas du pronom “ qui ” entraînant comme réponse un substantif possédant une extensité (“ Qui êtes-vous?”—“ Je suis un (le) pianiste.”).

Par là, nous pouvons présumer que l’article zéro est réservé pour l’usage intensionnel du substantif et que l’article explicite pour l’usage extensionnel du substantif. Telle est l’hypothèse que nous allons examiner dans les paragraphes qui suivent.

2-5. Principe de l’emploi de l’article

Il existe donc deux usages du substantif: usage référentiel (extensionnel) et usage non référentiel (intensionnel) se distinguant selon la présence ou l’absence de la référence. Voici les exemples que Robert Martin a donnés:

“Je prends du poids.” (usage intensionnel)

“Je bois de l’eau.” (usage référentiel générique)

“Tu veux du gâteau?” (usage référentiel déterminé) (MARTIN)

Examinons à présent la conception de Robert Martin qui nous paraît insuffisante dans la mesure où il parle d’emploi intensionnel ou extensionnel de l’article et non du substantif⁽³⁾.

L’extension et l’intension sont les deux aspects sous lesquels on envisage un concept. C’est donc lorsqu’un signe représente un concept, qu’on peut parler de son usage intensionnel ou extensionnel. L’article, ne représentant pas de concept, ne peut être utilisé ni extensionnelle-

ment ni intensionnellement. C'est l'usage du substantif qui est soit extensionnel, soit intensionnel et l'article ne fait que l'indiquer. Son usage n'est donc jamais extensionnel ni intensionnel.

Nous reconnaissons ainsi le fonctionnement de l'article consistant à indiquer un des deux emplois du substantif: usage intensionnel, usage référentiel. Chaque article, indiquant un de ces deux emplois, a son propre domaine de fonctionnement: l'article zéro indique en principe l'usage intensionnel et les articles explicites l'usage référentiel. Certes l'usage intensionnel du substantif est normalement indiqué par l'article zéro, mais cela n'empêche pas que les articles explicites remplissent parfois la même fonction:

- (article défini) Il fait la sourde oreille
- (article indéfini) agir comme un seul homme
- (article partitif) Il nous a fait du tort

L'hypothèse que nous venons de formuler est donc une règle respectée en principe, se résumant ainsi:

- les articles explicites indiquent l'usage référentiel du substantif.
- l'article zéro indique l'usage non référentiel du substantif.

2-6. Usage intensionnel du substantif et notion de nombre

Lorsque le substantif est employé intensionnellement, quelle est la motivation du choix de sa forme du singulier ou du pluriel?

Avant d'aborder cette question, réfléchissons au nombre du substantif en usage référentiel. Est-ce qu'il reflète le nombre des référents?

Dans les exemples suivants, la forme du singulier correspond à un individu et celle du pluriel à plusieurs individus:

- “C'est *l'homme* qui a organisé une exposition.” —(i)
- “Ce sont des *résidents* de la Cité Universitaire.”

Toutefois il arrive que la forme du singulier ne s'emploie pas pour

indiquer un objet mais plusieurs objets:

“L’homme est mortel.” — (ii)

Bien que “ l’homme ” n’implique pas un homme unique mais tous les hommes, ce substantif est mis au singulier. Cette forme du singulier ne correspond pas au nombre d’individus.

D’autre part, la motivation du choix de la forme du pluriel consiste, à quelques rares exceptions près, dans la pluralité des individus constituant l’extensité:

“Les hommes sont mortels.”

On peut constater par là que la forme du singulier indique ou bien l’absence de la notion du nombre des individus (ii) ou bien le nombre singulier de l’individu (i).

Quant au substantif en usage intensionnel, à savoir non référentiel, qu’indique alors sa forme du singulier ou du pluriel?

De même que dans le cas précédent où le singulier n’a donné aucune indication sur le nombre des individus (ii), on pourrait considérer en l’occurrence que la forme du singulier n’indique pas le nombre singulier d’un individu, puisque le substantif en usage intensionnel ne réfère pas à un objet.

“Je suis étudiant.”

Pourquoi alors le substantif en usage intensionnel peut-il être mis au pluriel, s’il ne réfère pas à des objets?:

“Nous sommes étudiants.”

Serait-ce parce que l’attribut du sujet doit s’accorder obligatoirement avec le sujet? Ce n’est pas, paraît-il, une explication satisfaisante.

N'existe-t-il pas alors d'usage purement intensionnel du substantif? C'est-à-dire un tel substantif a-t-il toujours un lien avec des objets? Il vaudrait mieux, semble-t-il, penser, au moins dans de pareils cas, qu'il ne renvoie pas purement aux propriétés constituant la compréhension d'un concept mais à celles impliquées dans les objets, c'est-à-dire celles qui se trouvent dans ces objets en tant que leurs caractères. La forme du singulier ou du pluriel de ce substantif correspond donc au nombre des objets non pas référés mais évoqués d'une certaine façon. Cet usage du substantif n'est donc peut-être pas purement intensionnel, mais presque intensionnel dans la mesure où il ne se réfère pas à l'objet.

2-7. Ambiguïté de l'usage du substantif

Il arrive donc dans le discours que l'usage purement intensionnel soit douteux ou que la limite soit floue entre l'usage intensionnel et l'usage extensionnel du substantif. Les raisons de cette ambiguïté sont très variées. Nous allons en voir quelques-unes dans la partie suivante.

3. Analyse de l'emploi de l'article zéro

3-1. Distribution de l'article zéro

Afin d'examiner notre hypothèse concernant l'article zéro (2-5.), choisissons d'abord des positions syntaxiques où l'article zéro est susceptible d'être employé.

Classons ces positions en deux groupes, en nous basant sur la propriété syntaxique suivante: en groupe I, tous les articles sont possibles; par contre, en groupe II, l'utilisation de l'article zéro est en principe limitée à des locutions. Soit:

Groupe I (utilisation non contrainte de l'article zéro): attribut, apposition, apostrophe, énumération, coordination, phrase nominale, syntagme "préposition + substantif".

Groupe II (utilisation contrainte de l'article zéro) objet direct, sujet.

Dans le premier cas, le locuteur est en mesure de choisir tel ou tel article. Pourtant le degré de la contrainte syntaxique est variable suivant les types d'emploi; l'apostrophe, par exemple, entraîne dans la plupart des cas l'emploi de l'article zéro, tandis qu'en cas d'attribut ou de phrase nominale, par exemple, le locuteur dispose de toutes les possibilités de choix des articles.

Le deuxième groupe a pour particularité d'avoir la possibilité très limitée de la nouvelle création et de former une locution qui ne permet pas de substitution d'autre unité lexicale.

Ajoutons enfin que le reste de la distribution qui n'est pas traitée ici—et qui d'ailleurs est très peu (négation, il y a + substantif, etc.)—ne causera pas de problèmes à notre interprétation de l'article zéro⁽⁴⁾.

Procédons maintenant à l'examen des exemples pris dans la langue naturelle.

3-2. Attribut

En position d'attribut, on rencontre aussi bien l'adjectif que le substantif précédé soit de l'article zéro, soit de l'article explicite:

“Nous sommes étudiants.”

—“Heureusement, il était *exsangue*...” (*Verte.*, p. 49)

—“On pensera peut-être qu'il est certaines techniques où la matière est *indifférente*,...” (*Vie*, pp. 54–55)

—“La forme n'est pas indifféremment *architecture*, *sculpture* ou *peinture*.” (ibid., p. 26)

—“Il ne suffit pas de dire que l'eau-forte de Rembrandt est *eau-forte* de peintre...” (ibid., p. 61)

—“Je suis un bon *horticulteur* primé,...” (*Verte.*, p. 76)

—“L'homme ordinaire n'est pas un *dieu* créateur de mondes séparés,...” (*Vie*, p. 70)

—“Elle est la *femme* idéale.” (*Ond.*, p. 91)

—“Mme Lambert est le *printemps* de notre ville.” (*Inter.*, p. 33)

Mais cette distribution n'apparaît pas autour du sujet ou de l'objet

direct qui n'admettent en principe qu'un substantif accompagné par un article explicite. Par là on constate que le substantif précédé de l'article zéro s'apparente plutôt à l'adjectif.

Nous avons effleuré en 2-4, le fait que l'opposition de la nature du concept est faible entre l'adjectif et le substantif utilisé intensionnellement, les deux ne renvoyant pas à l'extension et donc non référentiels. Dans la plupart des énonciations, exceptés la locution et l'usage métalinguistique, les substantifs en position de sujet ou d'objet direct renvoient à des objets du monde référentiel. C'est ainsi que les substantifs utilisés intensionnellement et les adjectifs sont très rarement à même de se placer en ces deux positions.

Il en résulte que l'adjectif et le substantif employé intensionnellement sont assimilables de certains points de vue: d'une part, pragmatiquement, exprimant des propriétés d'un concept, ils sont non référentiels; d'autre part, syntaxiquement ils peuvent servir facilement de support à la position attribut mais non à celle de sujet ni d'objet direct.

Toutefois l'opposition syntaxique entre l'adjectif et le substantif précédé de l'article zéro ne se neutralise pas totalement; d'une part, le signe en position d'attribut qualifié par un adjectif épithète se comporte évidemment en tant que substantif:

—“ l'espace de l'art est *matière* plastique et changeante.” (*Vie*, p. 26)

—“ Pour Turner, le monde est un accord instable des fluides, la forme est *leur* mouvante, *tache* incertaine dans un univers en fuite.” (*ibid.*, p. 49)

et d'autre part le signe, modifié par un adverbe, sera classé comme adjectif:

—“ Quand elle (=la touche) est partout égale et presque *invisible*, comme celle des enlumineurs avant le XVe siècle...” (*ibid.*, p. 63)

—“ Il était onze heures, comme convenu, mais le ciel était si *bas*, si *sombre*,... (*Verte*, p. 114)

Ce qui n'empêche point que l'adjectif ainsi que le substantif en attribut précédé de l'article zéro ont des effets non référentiels.

Par ailleurs, la propriété distributionnelle de la proposition relative mettra en évidence la différence des usages entre les substantifs précédés des articles explicites et ceux précédés de l'article zéro.

Seul le substantif précédé d'un article explicite peut devenir, normalement, l'antécédent d'une proposition relative dont le pronom relatif représentant ce substantif fonctionne comme sujet ou objet direct. Cela confirme notre constatation: le substantif précédé d'un article explicite est employé en principe extensionnellement et peut se placer en position de sujet ou d'objet direct:

—“Reconnaissez-vous le prévenu comme étant l'*homme* que vous avez surpris sur l'étang de la Marouille?” (ibid., p. 89)

—“l'anonymat est un *rideau* de fumée qui peut cacher le pire.” (ibid., p. 93)

Toutefois, le syntagme “article zéro + substantif” peut devenir l'antécédent d'une proposition relative dans laquelle le pronom relatif fonctionne comme sujet ou objet direct. Examinons de près la phrase suivante:

—“Mais un style défini n'est pas seulement état de la vie des formes, ou plutôt cette vie même, il est milieu formel homogène, cohérent, à l'intérieur duquel l'homme agit et respire, *milieu* qui est capable de se déplacer en bloc.” (*Vie*, p. 23)

Le premier substantif “milieu” qualifié par des adjectifs épithètes est employé intensionnellement, car il s'agit des propriétés appartenant à “un style défini” et non d'une relation de coréférence entre “un style défini” et “milieu...”. Le deuxième “milieu” repris devant le pronom relatif “qui” joue le rôle de l'antécédent de ce pronom relatif se comportant comme sujet dans la relative, tout en jouant le rôle d'attribut dans la proposition principale. Il semble donc qu'il

soit utilisé plutôt intensionnellement dans la proposition principale et plutôt extensionnellement dans la relative. On envisage ici un cas où l'emploi du substantif est flou, ce que nous avons effleuré en 2-7.

Cette ambiguïté de l'usage du substantif nous apprend un des facteurs les plus importants qui influencent le choix de l'article: le point de vue du locuteur. L'exemple précédent nous enseigne que le choix de l'article dépend largement du point de vue du locuteur et que celui-ci évolue au cours de l'enchaînement de l'énonciation; si l'auteur n'avait respecté que la règle syntaxique, il aurait adopté ici un article explicite. Mais comme son point de vue était de saisir tout d'abord le concept sous l'aspect non référentiel, il a choisi l'article zéro; son point de vue se modifiant, il a voulu ensuite mettre plutôt la lumière sur l'aspect extensionnel en détaillant celui-ci dans la relative explicative.

Il existe dans cette phrase une autre relative explicative dans laquelle le pronom "duquel" fonctionne comme complément circonstanciel. Le pronom relatif "lequel" contracté avec la préposition "de" incluse dans "duquel" représente le "milieu", appréhendé intensionnellement et donc précédé de l'article zéro. L'article défini "le" contracté dans "lequel" n'empêche pas l'interprétation non référentielle du substantif en cause, parce qu'il n'est qu'anaphorique et son renvoi ne se fait pas à l'objet lui-même.

Il arrive donc que le point de vue du locuteur soit tellement varié que l'on ne puisse classer une utilisation du substantif catégoriquement en telle ou telle classe. Au moment de l'analyse du discours, l'important est que le linguiste étudie le degré de l'utilisation soit intensionnelle soit extensionnelle, évitant de classer chaque utilisation forcément en un des deux usages.

3-3. Apposition

De même qu'en attribut, on rencontre en apposition des adjectifs et des substantifs:

des substantifs:

- “ les premières notes d’une ariette...dont, vieux *toucher* de clavier, à mémoire plus sûre que la main, je retrouve les paroles: (*Verte*, p. 8)
- “ notre cousine Peloux, *veuve* alerte et nullement lugubre dont chacun sait que, chaque semaine, elle s’installe au cimetière et,..., raconte à son mari la chronique familiale,... (ibid., p. 21)
- “ l’on s’est complu quelquefois à voir en elle l’oeuvre d’un Dieu artiste, d’un Hermès caché, *inventeur* des combinaisons. (*Vie*, p. 4)

des adjectifs:

- “ très *jeunes*, elles (oranges) ressemblent à des oeufs à la coque décalottés par la petite cuiller.” (*Verte*, p. 55)
- “ *Glabre*, ce carabin qui, sur ordre, j’imagine, paraît confondre clinique et sourcière!” (ibid., p. 73)

Les grammairiens ne sont pas tous d’accord quant à la fonction de cette sorte d’adjectif dit “ en apposition ”; C. Baylon et P. Fabre considèrent cette “ construction avec adjectif détaché ” comme un complément circonstanciel, en s’appuyant sur l’argument suivant: cette construction a une mobilité à l’intérieur de la proposition comme complément circonstanciel du verbe. Reprenons les exemples donnés:

- L’auto, luxueuse, passa.
- Luxueuse, l’auto passa.
- L’auto passa, luxueuse. (BAYLON et FABRE)

Cette interprétation est très peu acceptable, étant donné que l’adjectif s’accorde avec le substantif et que sémantiquement la qualification par l’adjectif porte sur le substantif et jamais sur le verbe.

Au contraire, l’interprétation de ce type d’adjectif comme attribut spécial paraîtrait plausible (5); en fait les exemples précédents seraient paraphrasables comme suit:

- L’auto, qui était luxueuse, passa.

Quant à nous, remarquons un phénomène commun à l’apposition

et à l'attribut: de même qu'en attribut, l'opposition est très faible entre l'adjectif apposé et le substantif apposé précédé de l'article zéro. Qu'il soit substantif ou adjectif, le mot apposé qualifie le substantif auquel il se rattache; la qualification de ce substantif s'effectue d'un côté au moyen d'un substantif représentant les propriétés; de l'autre au moyen d'un adjectif représentant une qualité.

Quant au premier mode de qualification, seul le substantif qualifié se réfère à un objet, le substantif apposé représentant les propriétés sans se référer à cet objet. Par contre, si l'on emploie un article explicite dans le syntagme nominal apposé, le substantif apposé aussi bien que le substantif qualifié se réfèrent au même objet. On envisage donc ici un cas de coréférence. En voici quelques exemples:

- “ cela vient d'au-delà du Grand-Hallier, *cet ensemble* de fourrés...” (1) (*Verte*, p. 8)
- “ l'oiseau qui vient de s'enlever, c'est une marouette, *un petit échassier* qu'on voit rarement...” (ibid., p. 19)
- “ ...Claire, ..., ne peut croiser une voisine, entrer chez Mme Sibilot, *l'épicière*,...” (ibid., p. 23)
- “ Mme Cruchot, *la voisine*, l'a surprise hier dans son grenier.” (ibid., p. 125)

3-4. Apostrophe

La plupart des substantifs en apostrophe sont précédés de l'article zéro:

- “ *Infirmier*, s'il vous plaît, tournez un peu le fauteuil.” (ibid., p. 92)
- “ Tu oublies le mariage, *mendiant*...” (6) (*Elec.*, p. 42)
- “ O *puissances* du monde, puisque je dois vous invoquer, à l'aube de ce mariage et de cette bataille, merci pour ce don que vous m'avez fait,...” (ibid., p. 142)
- “ Montez vous coucher immédiatement, petites *pestes!*” (*Chers*, p. 155)

Le locuteur ne s'adresse bien entendu pas à l'ensemble des propriétés formant la compréhension du concept en question (“infirmier”, “mendiant”, etc.) mais à un individu possédant ces propriétés; il pourrait paraître donc contradictoire de dire que ces

substantifs sont en usage non référentiel.

Cependant il faut tenir compte du fait que le substantif mis en apostrophe, qu'il soit précédé de l'article zéro ou non, possède une valeur attributive, à savoir il attribue cette valeur à l'objet auquel on adresse la parole. Il s'en suit donc que, les substantifs en apostrophe, comme c'est le cas des substantifs en attribut, sont susceptibles d'être employés aussi bien intensionnellement qu'extensionnellement.

Lorsque le substantif en apostrophe est utilisé intensionnellement, les propriétés du concept auquel renvoie ce substantif sont particulièrement mises en relief.

Dans les exemples suivants ces propriétés servent à distinguer les objets en cause des autres :

- “ Au revoir, Electre.
Au revoir, *mère*.
Au revoir, *mari* de ma fille.” (*Elec.*, p. 80)
- “ *Capitaine*, annonce à la garde que le mariage est célébré, à l'instant même...
Quant à toi, *président*, cours au-devant des émeutiers, et...” (ibid., p. 140)
- “ Pardon, Isabelle. Pardon, beau *cadavre*!...” (3) (*Inter.*, p. 126)

Il arrive d'ailleurs que le substantif précédé de l'article zéro soit employé dans le but de communiquer simplement quelles propriétés trouve le locuteur dans l'individu. L'appellation exprime alors le jugement ou impression personnelle et subjective du locuteur sur l'objet. Voici quelques exemples d'un tel cas :

- “ Cette fois, taisez-vous, sales petites *vipères*!” (*Elec.*, p. 19)
- “ Adieu, *vérité* de mon fils.
Adieu.
Adieu, *mirage* de ma mère.” (ibid., p. 84)
- “ Qu'avez-vous fait, *misérables*!” (*Inter.*, p. 125)
- “ C'est sur une de ces buttes, bonnes *gens*, que se posa la nef, le déluge baissant, et que Noé eut justement à juger...” (*Ond.*, p. 153)
- “ Tu vicillis, vieux *crocodile*.” (*Chers*, p. 160)

Passons maintenant à l'usage extensionnel du substantif en apostrophe. On voit cet usage quand le substantif est précédé de l'article défini.

Alors que le substantif en apostrophe précédé de l'article zéro met l'accent sur les propriétés communes à tous les objets de la classe à laquelle appartient l'individu en cause, celui qui est précédé de l'article défini accentue l'individualité de l'objet possédant lui-même ces propriétés.

Quelques exemples de l'article défini nous aideront à nous rendre compte de sa fonction distincte de celle de l'article zéro. L'utilisation de cet article se fait plus fréquemment devant un substantif au pluriel que celui au singulier⁽⁶⁾.

—“ Allez, circulez, *les chouettes!* Vous les réveillez!” (*Elec.*, p. 88)

Un mendiant s'adresse brusquement à trois petites filles. Il n'y avait donc pas entre ces quatre personnes de relation constante et stable en tant que locuteur et interlocuteur. De plus l'appellation “*les chouettes*” reflète une impression personnelle et subjective du locuteur. Il est donc des difficultés à identifier les individus. Dans cette condition, l'utilisation de l'article défini indique explicitement qu'il s'agit de plusieurs objets déterminés.

Passons à un autre exemple.

—“ —Je m'appelle Sybille.

—Quel joli nom! *Les amis*, Bibi nous offre des fleurs.” (*Chaillot*, p. 147)

Le locuteur qui parlait avec une fleuriste s'adresse cette fois-ci à ses collègues. Comme le substantif “*amis*” a une extension très large, il est difficile d'identifier les personnes “*amis*”.

Voici le troisième exemple:

- “ —Mademoiselle, les bruits les plus fâcheux courent sur votre enseignement.
 Je vais voir immédiatement s'ils sont fondés et envisager la sanction.
 —Je ne vous comprends pas, monsieur l'Inspecteur.
 —Il suffit! Que l'examen commence... Entrez, *les élèves...*” (*Inter.*, pp. 43-44)

Le dernier exemple est celui qui est avec un substantif au singulier:

- “ Toi, *la brune*, veille à tes taupes, car j'écraserai les taupes, et toi, *la rousse*, si un de tes écureuils passe à ma portée, je lui romps sa nuque d'écureuil, de ces mains, aussi vrai que, quand je serai mort, je serai mort...” (*ibid.*, p. 47)

Le locuteur parle devant huit petites filles. Afin de spécifier un élément particulier d'un groupe homogène à savoir huit écolières, au moyen des substantifs “ brune ” ou “ rousse ” qui sont, malgré le locuteur, insuffisants pour identifier l'individu, le locuteur a recours à l'article défini qui signale explicitement que le locuteur s'adresse à une petite fille déterminée ayant les cheveux bruns ou roux.

Notons en passant que nous avons la possibilité d'utiliser en apostrophe les adjectifs possessifs de la 1^{re} personne au singulier et au pluriel qui donnent des effets de sens tel que sympathie, confiance, consolation, par exemple:

- “ nous ne sommes pas, *ma petite*, au bout de nos peines...” (*Verte*, p. 173)
 —“ Agathe, *ma cousine!*” Aidez-moi! (*Elec.*, p. 64)
 —“ O *mon mari*, puisque ta bouche est libre, embrasse-moi!” (*ibid.*, p. 69)
 —“ Calmez-vous, *mes enfants.*” (*Inter.*, p. 127)

3-5. Enumération

Dans le cas d'énumérations le locuteur pourra choisir, comme nous allons le voir, soit l'article explicite, soit l'article zéro selon son point de vue.

Les deux exemples suivants montrent que les substantifs précédés de l'article zéro sont utilisés intensionnellement:

- “ Lentement défilent les vitrines. *Echarpes, clips, gourmettes, bijoux* pour milliardaires...” (*Belles*, p. 137)
- “ un instituteur:...qui trouva moyen...d’y exercer...*auxiliaire, titulaire*, enfin *directeur*...” (*Verte*, p. 25)

Plusieurs éléments sont ici énumérés de façon neutre, sans que la particularité de chaque élément énuméré soit mise en relief.

D’autre part, dans l’usage référentiel, chaque substantif se réfère à un objet différent, chacun faisant ressortir son propre objet. Prenons deux exemples :

- “ Ce Robinson est presque aussi démuné que les animaux du cru dont *les nids, les jucs, les bauges, les trous, les terriers* sont souvent découverts et qui ne subsistent,..., que dans l’attente de leur disparition.” (*ibid.*, p. 134)
- “ Nous avons le droit de penser que *l’ours, le requin, le python, le puma*, solitaires à l’heureux appétit, ne se soucient pas de la motiver, leur survie.” (*ibid.*, p. 101)

Le premier exemple montre que le locuteur, ne regardant pas les objets indifféremment, donne une description plus ou moins imagée. Dans le deuxième, le locuteur imagine plusieurs objets, en marquant leur individualité.

3-6. Coordination

Ce type d’expression est souvent employé en position de sujet et d’objet direct. L’article zéro sert à mettre en relief le contraste entre deux substantifs coordonnés. Le contraste n’est pas fait entre deux objets mais entre deux propriétés. Prenons un exemple :

- “ On n’entend pas assimiler sur tous les points *art baroque et romantisme*,...” (*Vie*, p. 22)

L’auteur ne parle pas ici de l’assimilation de tous les objets de l’art baroque et du romantisme mais de celle de “ tous les points ” caractéristiques des deux styles différents.

Toutefois, il n'est pas toujours évident que les substantifs coordonnés ne se réfèrent pas aux objets, bien qu'ils soient précédés de l'article zéro; évoquant les objets dans sa tête, le locuteur peut choisir l'emploi non référentiel afin d'insister sur les propriétés appartenant aux objets en cause.

Abordons alors l'analyse d'autres exemples pour mieux cerner les effets de sens:

—“ Pour apaiser cette crise du souvenir, peut-être devrais-je m'inspirer de l'exemple de notre cousine Peloux, veuve alerte et nullement lugubre dont chacun sait que, chaque semaine, elle s'installe au cimetière et, assise sur la bonne dalle, raconte à son mari la chronique familiale, tout en tricotant...Et je sais trop bien, moi, qu'*oreille* et *bouche*, confondues, relèvent de la formule trouvée par Claire enfant penchée sur sa poupée: *Je me lui parle!* C'est à moi seul que je puis rendre compte...” (*Verte*, pp. 21-22)

Le locuteur “ je ” qui est un veuf sait que, même si l'on croyait parler à un mort, on ne s'adresse en fait qu'à soi-même; ces “ oreille ” et “ bouche ” ne peuvent être interprétées ni comme celles d'une personne particulière ni comme celles qui sont prises au sens générique; le locuteur parle de leurs propriétés qu'il trouve dans des référents.

Passons à un autre exemple:

—“ —Vagabondage? murmure maître Millet. Est-ce si sûr?
Mme Salouinet se récrie. *Juge* et *robin* s'engagent dans une discussion confuse de chats-fourrés.” (*ibid.*, p. 90)

Mme Salouinet (juge d'instruction) et maître Millet (avocat d'office) discutent d'une affaire. Le “ juge ” implique de toute évidence Mme Salouinet et le “ robin ” maître Millet. Il serait donc difficile de dire que ces deux substantifs soient en usage purement intensionnel. Cependant, si le renvoi de chaque substantif se faisait à l'objet, le locuteur ne devrait pas éviter une utilisation de l'article défini. En effet, ces substantifs ne réfèrent pas aux deux personnes mais font ressortir les

caractères que chacun possède. L'article zéro précède donc les substantifs référant aux propriétés de "juge" ou de "robin".

Cet exemple nous enseigne un point important pour l'analyse du discours: l'article ne reflète pas toujours parfaitement le point de vue du locuteur, car il n'y a que deux séries d'articles pour exprimer le point de vue du locuteur, variant entre les deux extrémités: la plus intensionnelle et la plus extensionnelle. D'une part, bien que l'article zéro indique l'emploi intensionnel du substantif, il se peut que son effet de sens ne soit pas purement intensionnel; d'autre part, quoique un article explicite indique l'emploi extensionnel du substantif, il arrive que son effet de sens ne soit que plus ou moins extensionnel. L'essentiel de l'analyse du discours est donc d'estimer suivant l'occurrence de quel degré de l'effet de sens il s'agit.

3-7. Phrase nominale

L'usage de l'article n'étant pas syntaxiquement contraint dans une phrase nominale, les deux modes d'emploi sont également possibles. Seulement, la distinction entre ces modes est assez nette, la différence de leurs effets de sens est sensible. Examinons celle-ci dans les exemples suivants:

—“ — *Vagabondage?* murmure maître Millet. Est-ce si sûr?” (*Verte*, p. 90)

Le locuteur, n'ayant jamais pensé à une supposition telle que "vagabondage", prononce ce mot sans pouvoir imaginer un référent.

Par contre, dans l'exemple suivant:

—“ *Une idée!* Reculons vers la pièce d'où nous venons de sortir et attendons que ça se passe.” (*ibid.*, p. 95)

Au moment du monologue intérieur, l'"idée" est déjà venue à l'esprit du locuteur, et le substantif "idée" renvoie à un référent d'"idée".

Passons au troisième exemple.

—“Je me retourne. Autre *surprise*: Claire a disparu.” (ibid., p. 26)

Présenté sous forme d'absence de référence, le substantif “surprise” attire l'attention de l'interlocuteur (lecteur) de façon à lui faire attendre l'explication manquante de l'extensité inconnue de “surprise”.

Par contre, dans l'exemple suivant, le locuteur parle d'un objet particulier et emploie l'article défini.

—“Il me sembla bien voir glisser entre les herbes assez loin, très vite, une bête de couleur fauve...”

—*Le houret? fit Claire.*” (*Verte*, p. 55)

Voici le dernier exemple:

—“—Ce chien n'est pas à moi. On se rencontre. On s'aide. Mais avant de me connaître, il savait très bien se débrouiller seul.

Pause. Puis une réflexion tombe, ambiguë:

—“Pour un chien ça ne pose guère de problèmes.” (ibid., p. 72)

Remarquons la différence du ton des deux parties de la conversation. Le substantif “Pause” dans la partie descriptive sert à changer le déroulement de la conversation, car la seule utilisation intensionnelle —il ne se trouve pas d'autres substantifs en usage non référentiel près de lui—, sert d'une part à insister tout particulièrement sur la compréhension de la “pause” et d'autre part à rendre discontinues les deux parties de la conversation. Par contre, l'utilisation d'un article explicite, “un” par exemple, rendrait moins net le changement du ton, puisqu'il appartient au même mode d'emploi que les autres substantifs dans le discours.

3-8. préposition + substantif

Ce type de syntagme s'observe dans une grande variété de positions syntaxiques: objet indirect, complément du substantif ou

de l'adjectif, complément circonstanciel, etc.

Cependant, nous nous limitons à voir un de ces syntagmes, à savoir le complément du substantif, où l'article zéro se place après la préposition: substantif + préposition + article zéro + substantif; car la question n'est pas de savoir si un substantif est susceptible d'être employé intensionnellement dans les positions syntaxiques mentionnées plus haut. Si un substantif sans article explicite est susceptible d'être utilisé dans ces positions syntaxiques, rien n'empêche qu'il ne soit employé intensionnellement (voir la note 4). Le problème se pose de savoir simplement quel est l'effet de sens de cet usage dans ces positions. Mais chaque type de ces substantifs demanderait une explication analytique très détaillée et développée à laquelle nous ne pouvons procéder dans le cadre de cette étude.

Regardons des énoncés avec un substantif au singulier:

- “ Scieur de long, mon aïeul y épousait déjà une fille de *bûcheron* sous le Second Empire.” (*Verte*, p. 25)
- “ une voix d'*homme*, grasse, ..., se mêle à une voix de *femme*, moins familière et à celle de ma fille...” (ibid., p. 26)
- “ son pantalon enfoncé dans des bottes de *caoutchouc* noir...” (ibid., p. 9)
- “ Après soixante-six marches, on trouve un carrefour en *étoile*...” (*Chaillot*, p. 85)
- “ une vie non seulement réglée comme du papier à *musique*, mais satisfaite du refrain.” (*Verte*, p. 21)
- “ il y a entre eux (=art baroque et romantisme) un phénomène historique de *rupture*,...” (*Vie*, p. 22)
- “ Nous n'avons pas à montrer ici comment les formes passent de l'état classique à ces expériences de *raffinement* qui..., renchérissent sur l'élégance des solutions constructives, ..., et aboutissent à cet état de *pureté sèche*,...” (ibid., p. 20)

Tous ces substantifs font ressortir les propriétés et sont donc en usage intensionnel.

Passons maintenant au substantif au pluriel. Son usage intensionnel n'est pas toujours évident, car la pluralité pourrait tenir au nombre des individus; ceux-ci ne sont pas référés mais évoqués, possédant les

propriétés (cf. supra, 2-6).

Ce problème de l'ambiguïté se pose surtout pour la préposition "de", parce que l'on pourrait interpréter le "de" dans le syntagme "de + substantif au pluriel" de deux façons différentes: comme la préposition "de" + l'article indéfini "des" contractés en "de" (de + des → de) (A) ou comme la préposition "de" + l'article zéro (B). D'une part, (A) s'applique à un substantif se référant à un objet ayant les propriétés données. D'autre part, (B) précède un substantif renvoyant aux propriétés qu'on trouverait dans des objets.

Il y a en effet des cas où il est difficile de savoir lequel de ces deux types de syntagmes est en question.

—“ La tourbière contournée, il nous faut passer son émissaire, le Petit-Verzou, bordé d'un chevelu de *racines* aériennes et plein d'une eau glaireuse, véritable infusion de *têtards*.” (Verte, p. 10)

La distinction des deux types de syntagmes (A) et (B) ne pourrait donc être faite que par les effets de sens des énoncés.

Voici quelques exemples du type (B):

—“ la nappe de *lenticules*—certaines chavirées, montrant leur avers rose—ne doit pas être tout à fait refermée.” (ibid., p. 19)

—“ le paysage gothique, ou plutôt l'art gothique comme site, a créé une France inédite, une humanité française, des profils d'horizon, des silhouettes de *villes*, enfin une poétique qui sortent de lui...” (Vie, p. 23)

—“ Peut-être serait-il permis d'expliquer ainsi,... les caractères communs aux figures de *femmes* peintes au IV^e siècle sur les flancs des lécythes funéraires attiques...” (ibid., p. 21)

—“ Au portail nord de Chartres, les belles statues de la *Visitation*, si pleines, si calmes, si monumentales, sont bien plus “classiques” que les figures de Reims dont les draperies évoquent l'imitation de *modèles* romains.” (ibid., pp. 19-21)

—“ des gens...qui se réjouissent seulement d'identifier cent variétés de *papillons*, d'*oiseaux*, de *rongeurs*...” (Verte, p. 9)

3-9. Objet direct

Comme Maurice Gross le signale, les choix lexicaux de verbes et de

substantifs et leurs combinaisons sont assez limités dans la construction du syntagme “ verbe + article zéro + objet direct ” (GROSS). Cependant l’utilisation de l’article zéro dans cette position n’est pas limitée aux locutions comme nous le voyons dans l’exemple suivant :

—“ De quelque manière qu’on l’envisage, la race n’est pas stable et constante... Elle se modifie sous l’influence du climat, et le seul fait qu’elle bouge implique *changement*” (Vie, p. 88)

D’ailleurs, le syntagme avec l’article zéro n’exprime pas toujours un autre procès que le syntagme correspondant avec un article explicite :

—“ C’est néanmoins en suivant cette route, et cette route seulement, et sans en dévier d’une ligne, que nous *avons chance* d’atteindre la vérité.” (ibid., p. 70)
—“ Elle *a des chances* d’arriver.” (Dict., p. 65)

Pourquoi l’article zéro peut-il alors se placer devant le substantif en position d’objet direct? Afin de mettre en évidence la raison, comparons les deux types d’exemples suivants :

- i) —“ déjà Platon, dans son Timée, avait développé la notion de la matière première, commune à tous les corps et apte à *prendre toutes les formes* ;” (Alch., p. 69)
—“ *Les différentes formes que prend*, que revêt l’expérience humaine.” (Robert, p. 808)
—“ Cette entrevue *prit la forme* d’un déjeuner d’affaire.” (idem)
—“ Un cafard qui *prenait la forme* d’une araignée.” (Lexis, p. 739)
- ii) —“ toute activité se laisse discerner et définir dans la mesure où elle *prend forme*,...” (Vie, p. 2)
—“ Les accords les plus délicats,...c’est par les mains, travaillant dans la matière, qu’ils *prennent forme*, ...” (ibid, p. 117)
—“ Tous ces gestes *prennent forme* grâce à une multitude d’objets qu’on appelle mobilier urbain.” (Dict., p. 171)
—“ Petit à petit, l’argile *prenait forme* sous les doigts habiles du potier.” (Lexis, p. 739)

La différence entre ces deux types (i) et (ii) tient au fait suivant: d’une part dans le type (i), le substantif en position d’objet direct se réfère à

un objet du monde extralinguistique. Il est donc mis soit au singulier soit au pluriel selon le nombre d'individus "formes" prises par le sujet.

D'autre part, le substantif en la même position du type (ii) ne se réfère pas aux objets mais renvoie aux propriétés communes à tous les objets de la classe "forme", ce qui serait mis en évidence par le fait que le substantif "forme" est toujours au singulier; si ce substantif était en usage référentiel, il devrait être mis au singulier ou bien au pluriel selon le nombre des individus "formes" prises par le sujet.

L'exemple suivant mettra en évidence l'effet de sens de l'usage non référentiel du substantif.

—“ Je dois dire que l'insistance d'un père, dont le fils s'est éclipsé voilà six mois à la suite d'une rixe ayant entraîné *mort* d'homme, m'a retenue un moment.”
(*Verte*, p. 84-85)

Il est évident que le locuteur sait qu'il y a quelqu'un qui est mort dans la rixe et évoque cette mort dans sa tête. Néanmoins il a choisi l'emploi intensionnel de ce substantif; le point de vue du locuteur était de faire savoir s'il y a eu mort d'homme ou non, et non de quelle mort il s'agit.

3-10. Sujet

Le substantif en position de sujet est très rarement précédé de l'article zéro. On le trouve quand-même dans une expression figée et dans une métalangue:

—expressions figées

—“ Bonne *renommée* vaut mieux que ceinture dorée.”

—“ *Faute* avouée est moitié pardonnée.”

—“ Jeune *fillette* a toujours soin de plaire.”

—usage métalinguistique

—“ *serpent* et *lézard* représentent des substantifs latins masculins;” (*G.L.F.C.*, p. 168)

—“ Ciel, aïeul et oeil ont au pluriel les formes *cieux*, *aïeux* (“les ancêtres”) et yeux.” (*ibid.*, p. 172)

Quant aux substantifs en usage métalinguistique, “serpent”, “lézard”, “Ciel”, etc., leur usage n’est pas intensionnel. Pour qu’un substantif soit utilisé intensionnellement, il faut que son signifié (=concept) soit mis en cause, puisque l’intension est un aspect du concept. Toutefois, lorsqu’un substantif est en usage métalinguistique, seul son signifiant est mis en question et son usage n’est ni intensionnel ni extensionnel. L’article ne peut donc le précéder. Par conséquent, nous ne pouvons considérer cette absence de l’article explicite comme l’article zéro.

Dans les expressions figées, chaque substantif précédé de l’article zéro ne réfère pas à un objet. Il ne renvoie ni à un objet particulier déterminé, ni à un objet choisi comme exemple typique de la classe ni à tous les objets de la classe, mais à l’ensemble des propriétés constituant l’aspect intensionnel du concept correspondant.

Toutefois l’usage intensionnel du substantif en position de sujet n’est pas limité aux expressions figées comme nous l’avons vu en 1-2. Reprenons un des exemples :

—“ Il existe entre la main et l’outil une familiarité humaine. Leur accord est fait d’échanges très subtils et que ne définit pas l’habitude. Ils laissent apercevoir que, si la main se prête à l’outil, si elle a besoin de ce prolongement d’elle-même dans la matière, l’outil est ce que la main le fait. *Outil* n’est pas mécanique. (Vic., p. 62)

Certes le substantif “outil” ne serait pas employé en usage purement intensionnel, mais il fait ressortir les propriétés se trouvant dans l’objet.

CONCLUSION

Afin de constituer une possibilité de nouvelle interprétation de l’article zéro, nous avons d’abord établi l’hypothèse que le substantif qui n’est précédé d’aucun article explicite est précédé de l’article zéro. Nous avons ensuite examiné dans divers énoncés l’usage du

substantif précédé de l'article zéro et remarqué finalement un fait cohérent, à savoir que ce substantif renvoie à la compréhension du concept. Par conséquent nous constatons que l'article zéro indique l'usage intensionnel du substantif.

Néanmoins il serait discutable de dire que le substantif peut être en usage purement intensionnel; l'article zéro indique simplement qu'il renvoie à la compréhension et cela n'entraîne pas la suppression de l'autre aspect, extension; le substantif représente le concept tout entier, mais ne renvoie qu'à un des deux aspects du concept. Renvoyant à la compréhension, il ne fait que mettre l'accent sur les propriétés. La difficulté de la distinction de l'usage du substantif tiendrait à ce fait.

Cette conception permettrait surtout de rendre compte de l'usage intensionnel du substantif au pluriel: le substantif pourrait être mis au pluriel, parce qu'il représente le concept, c'est-à-dire non seulement les propriétés mais aussi les objets: La forme du pluriel du substantif refléterait alors le nombre d'individus. Quand il renvoie à la compréhension, le substantif souligne seulement les propriétés.

Or au cours de cette étude, nous avons raisonné par induction consistant à examiner des exemples pour arriver à une règle de l'usage. Cette méthode inductive est inhérente à la recherche de la langue, puisque l'on ne peut trouver une règle de l'usage sans observer des exemples. La conclusion reste donc inévitablement hypothétique, mais cela tient à la nature de la science linguistique.

Notes

(1) Quand le locuteur saisit l'aspect extensionnel d'un concept, il indique ou bien l'ensemble des éléments auxquels ce concept s'applique, ou bien une partie de ces éléments. Pour désigner l'ensemble ou une partie de ces éléments, c'est-à-dire "l'ensemble des objets auxquels momentanément le discours réfère", G. Guillaume a employé le terme "extensité". Selon le discours, le domaine de l'extensité X varie du zéro au maximum, soit: $0 < X \leq \text{Extension}$.

(2) C'est dans le sens suivant que l'auteur emploie ce terme: "Terme défini, susceptible d'être substitué à une variable dans une fonction logique." LALANDE, A., *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, P.U.F., 1980, p. 79.

- (3) Il dit, par exemple: "l'usage référentiel générique de l'article défini". MARTIN, p. 37.
- (4) L'usage du substantif ne dépend pas de la position syntaxique de celui-ci(attribut, objet direct, etc.) et un substantif peut être employé intensionnellement à toute position syntaxique où un substantif est susceptible d'être employé. Autrement dit, un tel facteur syntaxique ne peut empêcher un substantif d'être employé intensionnellement. Par conséquent si nous ne traitons pas tous les cas de la distribution de l'article zéro, cela ne gêne pas notre hypothèse.
- (5) Maurice Grevisse signale: "Certains grammairiens tiennent cet adjectif détaché, dans certains cas du moins, pour un *attribut implicite*." *Le bon usage*, Duculot, 1975, 10e éd., p. 169.
- (6) Ceci parce que la relation locuteur/interlocuteur s'établit, semble-t-il, plus difficilement avec plusieurs interlocuteurs qu'avec un interlocuteur; la pluralité indiquée par l'article défini "les" facilite d'identifier les différents individus en question.

Textes utilisés pour le corpus.

<i>Chers</i>	: ANOUILH, J.,	<i>Chers Zoiseaux</i> , La table ronde, 1977
<i>Verte</i>	: BAZIN, H.,	<i>L'église verte</i> , Seuil, 1981
<i>Belles</i>	: BEAUVOIR, S. de.,	<i>Les belles images</i> , Gallimard, 1966
<i>Vie</i>	: FOCILLON, H.,	<i>Vie des formes</i> , P.U.F., 1981
<i>Inter.</i>	: GIRAUDOUX, J.,	<i>Intermezzo</i> , Grasset, 1933
<i>Chaillot</i>	:	<i>La folle de Chaillot</i> , Grasset, 1946
<i>Elec.</i>	:	<i>Electre</i> , Grasset, 1937
<i>Ond.</i>	:	<i>Ondine</i> , Grasset, 1939
<i>Alch.</i>	: HUTIN, S.,	<i>L'alchimie</i> , P.U.F. 1981
<i>Lexis</i>	:	<i>Lexis.</i> , Larousse, 1977
<i>Robert</i>	:	<i>Le petit Robert</i> 1, 1983
<i>Dict</i>	: OHGA, M.,	<i>Dictionnaire d'exploitation de 425 substantifs</i> , Taishukan, 1979
<i>Knock</i>	: ROMAINS, J.,	<i>Knock ou le triomphe de la médecine</i> , Gallimard, 1924

Références

BAYLON, C. et FABRE, P.,	<i>Grammaire systématique de la langue française</i> , Nathan, 1978.
CHEVALIER, J. -C., et al.,	<i>Grammaire Larousse du français contemporain</i> , Larousse, 1964
DUBOIS, J., et al.	<i>Dictionnaire de linguistique</i> , Larousse, 1973
GROSS, M.,	<i>Grammaire transformationnelle du français syntaxe du nom</i> , Larousse, 1977
FURUKAWA, N.,	"Article zéro ou absence d'article?"
GUILLAUME, G.,	<i>Bulletin d'Etudes de linguistique française</i> , Tome 12
	<i>Langage et science du langage</i> , Nizet, 1973

MARTIN, R.,

“De la double “extensité” du partitif”,
Langue française, 1983 Tome 57

POTTIER, B.,

“L’absence de l’article en français et sa motivation”, *Revue de linguistique romane*, Tome 26,
1962

—Université Paris IV, 3^e Cycle—